

**LYCEE HAUTE AUVERGNE SAINT FLOUR ( 04 71 60 05 50)**  
**OPTION FACULTATIVE EPS ANNEE : 2020 2021 (année de transition)**

Vous aimez

Les Activités Physiques et l'effort sous toutes ses formes,  
Découvrir de nouvelles activités et les pratiquer en groupe.

Et/ou vous avez un projet de poursuite d'études en lien avec les métiers du sport.

L'option EPS en 2de, 1ère et Terminale c'est :

**2 heures d'EPS hebdomadaires – en plus des 2 heures obligatoires**

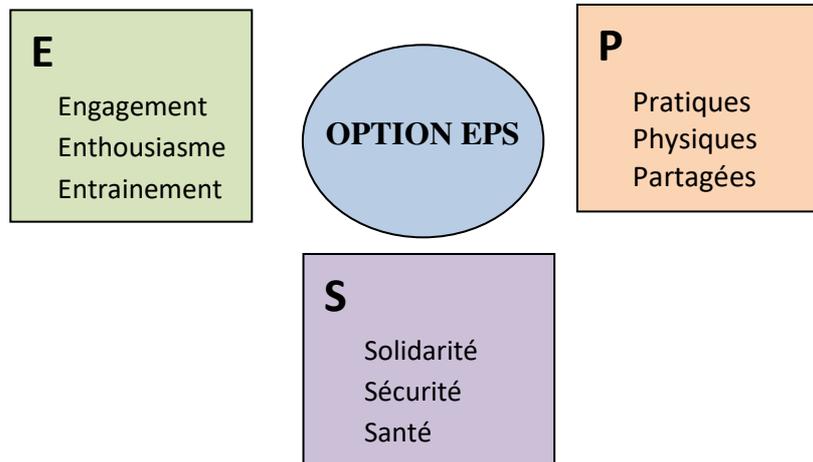
Pratiquer avec plaisir dans une ambiance conviviale et solidaire

Une pratique plus soutenue que dans l'enseignement commun

Une réflexion des élèves sur leur activité physique

**Evaluation pour le baccalauréat en contrôle continu :**

Les notes trimestrielles posées en classe de 1<sup>ère</sup> et de Terminale seront prises en compte dans le cadre du baccalauréat. Elles serviront à renseigner le livret scolaire et les bulletins trimestriels diffusés sur « parcours sup ».



**Seconde** : 2h par semaine

**PROGRAMME** : 3 Activités : Une activité par trimestre  
Biathlon athlétique de performance (CA1)  
Natation d'entraînement (CA5)  
Volley ball (CA4)

**Réalisation d'une production individuelle ou collective :**

Elle portera sur la préparation et l'animation d'une séquence pratique en lien avec les thèmes d'étude suivants :

- Pratique physique, sportive, artistique et santé
- Pratique physique sportive, artistique et prévention des risques.

**L'évaluation :**

- Une prestation physique sur les activités pratiquées.
- Animation en duo d'une séquence de préparation à l'effort et/ou de récupération contextualisée.

**Le recrutement :**

- Aucune capacité sportive « exceptionnelle » n'est exigée.
- Grande motivation à s'impliquer quelles que soient les activités.
- Goût de l'effort, volonté, sens des responsabilités doivent faire partie de l'état d'esprit de l'élève.
- Capacité d'accueil : 26 élèves (Postuler lors de votre inscription au lycée/ A préciser par écrit sur le dossier d'inscription à l'entrée en seconde)

**L'Association sportive : UNSS**

- Une participation sera demandée à minima sur une des compétitions proposées au cours de l'année.

**1<sup>ère</sup>/terminales : Groupe 1**  
2h par semaine

**PROGRAMME** : 2 Activités : Une par semestre  
Natation d'entraînement (CA5)  
Escalade (CA2)

**1<sup>ère</sup>/terminales : Groupe 2**  
2h par semaine

**PROGRAMME** : 2 Activités : Une par semestre  
Volley-ball (CA 4)  
Biathlon athlétique de performance et circuit training (CA1)

**L'évaluation pour le baccalauréat en classe de 1<sup>ère</sup> et terminale est en contrôle continu :**

- Une prestation physique sur les 2 APSA chaque année (**dont une au choix de l'élève sera affectée du coefficient 2**)

- Evaluation du projet collectif en classe de première
- Evaluation d'un dossier d'étude suivi d'une soutenance orale en Terminale

**L'Association sportive : UNSS**

- Une participation sera demandée à minima sur une des compétitions proposées au cours de l'année.

## Pour les élèves de 1<sup>ère</sup>

**Conduite d'un projet collectif** : Organisation d'une table ronde/ d'une conférence ou d'une action promotionnelle au profit de l'association sportive.

### **Le recrutement :**

- Aucune capacité sportive « exceptionnelle » n'est exigée.
- Grande motivation à s'impliquer quelles que soient les activités.
- Goût de l'effort, volonté, sens des responsabilités doivent faire partie de l'état d'esprit de l'élève.
- Recrutement d'un groupe de 24 élèves, réservé prioritairement aux élèves issus de l'option EPS de la classe de 2de, puis élargi aux autres élèves du lycée. Entrée possible en classe de première sur demande de la famille.
- 
- 

## Pour les élèves de Terminale :

### **Conduite d'une étude individuelle dossier et soutenance orale devant un jury:**

L'étude se situe au croisement d'un thème (santé, prévention des risques, métiers du sport, intervention pédagogique ...) et des pratiques physiques, en prenant appui sur une science (physiologie, anatomie, physique, sociologie...) et ou une technologie (numérique, montage vidéo, informatique...)

### **Le recrutement :**

- Aucune capacité sportive « exceptionnelle » n'est exigée.
- Grande motivation à s'impliquer quelles que soient les activités.
- Goût de l'effort, volonté, sens des responsabilités doivent faire partie de l'état d'esprit de l'élève.
- Recrutement d'un groupe de 24 élèves, réservé prioritairement aux élèves issus de l'option EPS de la classe de 2de et première. Entrée possible en classe de terminale sur avis de l'équipe pédagogique.

